

*Noms des parents de l'élève mineur
(ou Prénom, Nom de l'élève majeur + classe)
Adresse
Tél
e-mail*

A l'attention de la Direction

Nom de l'école

Lieu, date

Objet : demande de copie *du/des examen(s) suivant(s) (+ nom de l'élève mineur + classe)*

Madame, Monsieur,

Comme prévu à l'article 96 du décret « missions » du 24 juillet 1997 (mentionné ci-dessous), je demande à recevoir, à mes frais, une copie *du/des examen(s) suivant(s)* :

- *Examen 1 : matière, date*
- *Examen 2 : matière, date*
- *...*

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature des parents de l'élève mineur (ou de l'élève majeur)

Art 96. du Décret missions : « *L'élève majeur, les parents ou la personne investie de l'autorité parentale de l'élève mineur peuvent consulter, autant que faire se peut en présence du professeur responsable de l'évaluation, toute épreuve constituant le fondement ou une partie du fondement de la décision du Conseil de classe. Les parents peuvent se faire accompagner d'un membre de la famille ou, pour l'enseignement spécialisé, par une personne de leur choix.*

L'élève majeur, les parents ou la personne investie de l'autorité parentale de l'élève mineur peuvent aussi, sur demande écrite adressée au chef d'établissement, obtenir, à prix coûtant, copie de toute épreuve constituant le fondement ou une partie du fondement de la décision du Conseil de classe, dans le respect des dispositions du décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de l'administration. »